

ATELIER DE RENFORCEMENT DES RESEAUX DES PARLEMENTAIRES ET DE LA SOCIETE CIVILE AUX ENJEUX COMMERCIAUX ET ACCORDS DE PARTENARIATS ECONOMIQUES ET DU FUTUR DE L'ACCORD DE COTONOU

RECOMMANDATIONS

Considérant que les accords précédents entre les ACP et l'Union Européenne n'ont pas produit les effets escomptés sur les économies des pays de la sous-région Afrique Centrale d'une manière générale et celle du Tchad en particulier ;

Conscients des enjeux que revêt le futur accord de Cotonou, incluant notamment les APE ;

Nous, participants à l'atelier national de Renforcement des Capacités des Parlementaires et des Acteurs de la Société Civile d'Afrique Centrale sur les enjeux de commerce et de l'accord de partenariat économique (APE), recommandons :

Aux Chefs d'Etats de l'Afrique centrale :

- De s'impliquer personnellement dans le processus des négociations des APE en prenant en compte les aspirations et les spécificités de leurs pays respectifs ;
- De s'accorder sur une politique commune d'intégration sous-régionale effective et l'élaboration d'une nouvelle stratégie de négociation en prélude au futur accord de Cotonou ;
- De poursuivre la rationalisation de la Communauté Economique Régionale ;
- D'impliquer davantage le Réseau des Parlementaires, les Organisations de la Société Civile et le secteur privé dans le processus des négociations des APE et du futur accord de Cotonou.

Fait à N'Djaména, le 17 novembre 2017

Les Participants

✓